

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

FACTURE N° 5010123

N/REF : 21/11/2024 11H22 C:024059 I:32688
V/REF : OSMIL806296353
V/Email reçu le Jeudi 21/11/2024 à 11H22

FONCIA GRENOBLE

**15, RUE LESDIGUIERES
B.P.343
38013 GRENOBLE CEDEX 01**

IMMEUBLE : RIVES GAUCHE
LES TERRASSES DE RIVE GAUCHE
2 RUE HENRI DUFFOURD
38000 GRENOBLE

Fontaine, le 10 Janvier 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLÉE 2 DUFFOURD - MME AMETTE - 06 76 38 60 96

ANTOINE.AMETTE@GMAIL.COM

MOTIF : INTERVENIR POUR RÉPARER ROBINET AVANT COMPTEUR - ROBINET DE VANNE
D'ARRIVÉE D'EAU CHAUDE SITUÉ DANS LES COMMUNS

Donneur d'ordre : Mme S VUILLERME

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

LE 27/11/2024 A 12H45 :
AFFICHAGE POUR COUPURE D'EAU EFFECTUÉE.

LE 29/11/2024 A 08H30:
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE MME AMETTE AU 6EME ETAGE
IMPOSSIBILITE DE REMPLACER LA VANNE EAU CHAUDE AVANT COMPTEUR CAR
PAS D'ACCES POUR COUPURE D'EAU (CHAUFFERIE SUR TOIT DU BATIMENT ET
PORTE FERMEE A CLE) - GERE PAR IDEX

AFFICHAGE EFFECTUÉ LE 09/01/2025

LE 10/01/2025 A 07H45:
INTERVENTION DEPUIS LE PLACARD TECHNIQUE PARTIES COMMUNES
COUPURE D'EAU GENERALE
REMPLACEMENT DU ROBINET ARRET GENERAL AVANT COMPTEUR DU LOGEMENT DE
MME AMETTE AU 6EME ETAGE
REMISE EN EAU ET CONTROLE ETANCHEITE

OBSERVATIONS : AH LCOMPTER Email envoyé le 10/01/25 à 15H08 Mme S VUILLERME

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	3	29,12		29,12
1,50	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 29/11	3	70,75		106,12
3,00	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 10/01	5	70,75		212,25
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	5	39,46		39,46
1,00	Vanne(s)1/4 T.compt.1/2'éc.pris.3/4 Pro	5	23,42		23,42
TOTAL H.T.					410,37
T.V.A. a 10,00%					41,03
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>451,40</u>

Valeur en votre règlement au 28 Février 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN